L'Humanite - vendredi 20 octobre 2017

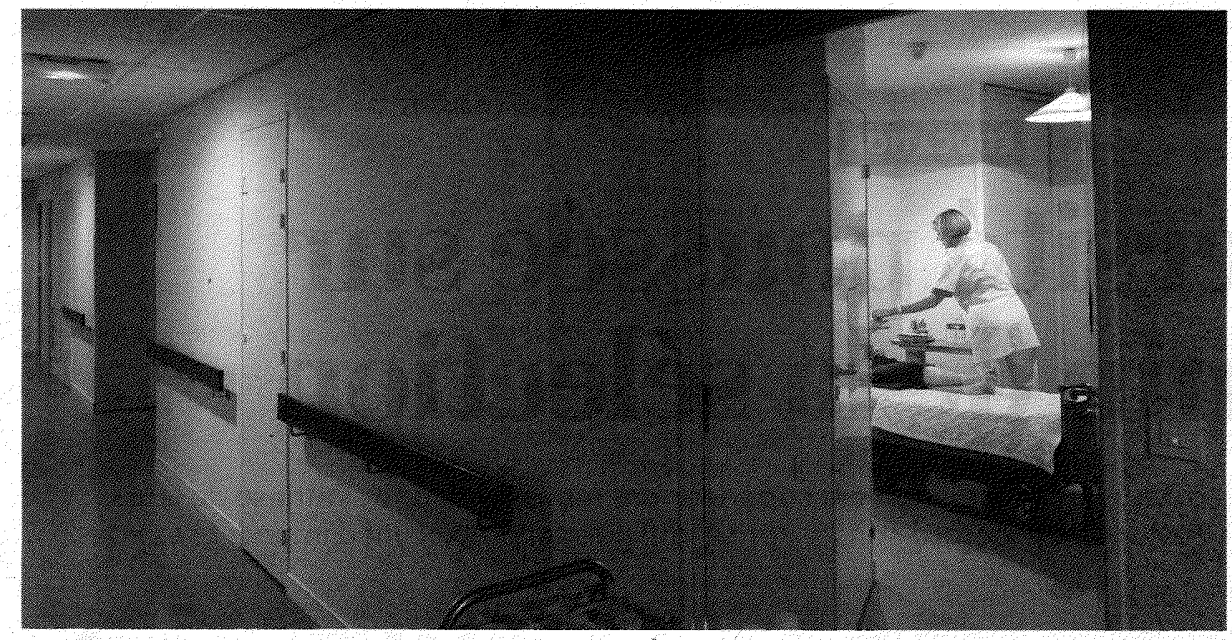

Un taux d'accidents du travail 3 fois supérieur à celui constaté dans le secteur du bâtiment. J.-P. Guilloteau/Express-REA

PERSONNES ÂGÉES

Dépendance : un front syndical face à Macron

Les salariés et les directions des Ehpad veulent rencontrer le chef de l'État. Ils dénoncent la situation désastreuse de leur secteur et exigent des moyens.

Le feu couvait depuis plusieurs mois. Aussi, la présence côte à côte, hier, pour rendre publique leur lettre ouverte à Emmanuel Macron, des syndicats de salariés (CFDT, CFTC, CGT, FO, Unsa) et de la principale organisation de direction des services aux personnes âgées, l'AD-PA (qui regroupe des directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées), témoigne d'un nouveau pas franchi dans le refus d'accepter l'inacceptable. « *Nous demandons au président de la République d'intervenir directement et ouvertement. Lui seul a la main sur Bercy et la capacité d'imposer les arbitrages budgétaires qui nous permettraient de disposer des moyens dont notre secteur a un besoin urgent. Il faut que Bercy bouge* », a expliqué Pascal Champvert, le président de l'AD-PA.

> « SOIGNER REQUIERT DU SAVOIR-FAIRE ET DU SAVOIR-ÊTRE. NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'ÊTRE DES COURANTS D'AIR DANS LES COULOIRS. »
> ANNE-SOPHIE PELLETIER, EHPAD FOUCHERANS

« S'ils réduisent encore le personnel, nous allons vers la catastrophe… »

La multiplication des conflits dans les établissements, dont le plus emblématique, la grève de 117 jours, de février à juillet 2017, des soignantes de l'Ehpad de Foucherans (Jura), n'est pas pour rien dans cette nouvelle étape de mobilisation. Leurs témoignages dans la presse (« *Les conditions d'usinage du travail, déshumanisées, excluant tous soins individualisés, et irrespectueux de la dignité des personnes âgées* »), réitérés, hier, par leur porte-parole Anne-Sophie Pelletier (CGT), a contraint l'Assemblée nationale à l'organisation d'une « commission flash » d'auditions parlementaires qui n'a pu que confirmer le constat catastrophique dénoncé par les salariés. Et annoncer le lancement d'une véritable commission d'enquête parlementaire. La Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) a récemment produit une étude alarmante sur la situation des personnels des Ehpad. Elle révèle un taux d'accidents du travail trois fois supérieur à celui constaté dans le secteur du bâtiment, qui en détenait le triste record depuis des décennies.

Mais c'est le mode de financement de la politique vieillesse et la réforme de la tarification de la prise en charge des personnes âgées dépendantes qui ont finalement mis le feu aux poudres et réuni les six grandes organisations syndicales du secteur autour d'une dizaine de revendications. Dont, en numéro un, « *la fin de la réforme de la tarification et l'abrogation des décrets de décembre 2016* » instaurant la « *convergence de la tarification* ». « *Ce système ponctionne des établissements pauvres pour donner à des plus pauvres. Le gouvernement ne cherche qu'à réduire les dépenses publiques* », a dénoncé Luc Delrue (FO), pour qui l'abandon de la « *convergence tarifaire* » est un préalable. D'autant que la réduction des dotations de l'État aux conseils départementaux, premiers financeurs de la dépendance (70 %, contre 30 % par l'assurance-maladie), pourrait les contraindre à revoir à la baisse, dans les prochains mois, les moyens qu'ils attribuent aux Ehpad, tentés en conséquence de réduire leurs effectifs.

« *S'ils réduisent encore le personnel, nous allons vers la catastrophe*, a prévenu Nathalie Canieux (CFDT). *Comme nous le faisons toujours, nous avons tourné les organisations de travail dans tous les sens mais on n'y arrive pas. Un professionnel pour cinquante résidents, ça ne marche pas !* » Le taux d'encadrement se situe autour de 0,57 soignant en moyenne par personne. Il n'existe pas actuellement de ratio d'encadrement. L'instauration d'un tel ratio constitue l'une des attentes fortes défendues devant le président de la République par la profession, de même que la pérennisation de tous les postes, y compris des emplois aidés. ●

SYLVIE DUCATTEAU